

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de p		permis		Date d'inspection			
Roche Papier Uno Itée 2022105					Le 29 juillet 2024			
Nom de l'établissement					Numéro de	téléphone		
Roche Papier Uno					(506) 854-0	506) 854-0944		
Adresse								
305 rue St-George Moncton NB E1C 1W8								
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste					
Paula Morin			Mentor en assurance de la qualité					
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règ	lement	Date limite pour être conforme		Date d'attestation de la conformité		
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : b) les éducateurs doivent avoir réussi le cours d'Introduction en éducation à la petite enfance ou être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance.		11(b	,		pt. 2024	tion à la natite		
Commentaires : 2 personnes éducatrices sont en attente de recevoir leur cerrtificat d'introduction en éducation à la petite enfance ou équivalence.								
11(c)(ii) Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : c) dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel : (ii) à compter du 1er juillet 2020, (A) au moins 50 % des éducateurs doivent être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre, (B) l'administrateur doit être titulaire d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre.		11(c		,	n 2025			
Commentaires : 50% des personnes éducatrices ne détiennent pas un certificat d'au moins un an en éducation à la petite enfance ou l'équivalence. La personne responsable sur les lieux indique que deux éducatrices sont inscrites pour la session de septembre 2024 jusqu'à juin 2025 afin d'obtenir la certification requise.								
28(1) L'exploitant d'un établissement agréé ne peut modifier la prévue pour fournir des services ni faire un ajout à un bâtiment établissement ni modifier ceux-ci en tout ou en partie que si le approuvé les changements par écrit.	ou à un	28(1)	16 ac	oût 2024			

Arrêté pour l'acc	complissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
Commentaires :	Le local A1 a été modifié en bureau. Au moment de la disponiblent pour des 0-15 mois. Une discussion a et soumettre une demande de changement à la mentore approbation avant de modifier un espace en bureau. possible rénovation afin d'avoir la possibilité d'avoir 3 changement doit être envoyé à la mentore en assura possible future rénovation et ajout d'espace. La date 16 août 2024. Aucune rénovation de doit commencer assurance de la qualité ou d'un membre du Ministère enfance.	u lieu avec la perse en assurance de La personne rese espaces pour de nce de la qualité ilimite pour envoy avant de recevoir	tion de surveillance sonne responsable e la qualité et d'atte ponsable sur les lie s 0-15mois.Une de avant le début des é cette demande de ir une approbation d	e, 2 espaces étaien au sujet de endre pour eux a partagé une emande de travaux pour cette e changement est de la mentore en
	Dans le cas ou la mentore en assurance de la qualité août 2024, l'ajustement au permis sera effectué donc mois aura lieu puisqu'il est présentement utilisé en bu	une réduction du		
Commentaires	s généraux			
-Le ratio enfant		ion de surveillar	ice :	
(tranches d'ora	l'inspection de surveillance, la mentore en assuranges et croissants aux raisins offerts), les jeux lib u disponible) et des activités libres à l'intérieur. Da ptines).	res à l'extérieur	(des jeux d'eaux	et des
	original signé par Paula Morin	Le	29 juillet 2024	
Signature de la permis	a personne responsable de la délivrance de	Date		

original signé par Loubna Aitissimour

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 29 juillet 2024

Date